

N°2017-BCA-76

- Membres théoriques :  
5  
- Membres en exercice :  
5  
- Membres présents :  
5  
- Votants :  
5

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**FOURNITURE DE COMBUSTIBLE ET DE CARBURANT POUR LE SDIS 76  
PROCEDURE N°1**

Le 09 novembre 2017, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 23 octobre 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

L'approvisionnement en carburant du Sdis 76 se fait soit par utilisation des cuves à carburant équipant certain Centre d'Incendie et de Secours soit via stations-services.

Les marchés pour la fourniture de combustible et de carburant arrivant à échéance un appel d'offres a donc été lancé en prenant en compte les éléments suivants :

- les exigences opérationnelles (délais d'interventions) dictées par le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (Sdacr),
- la spécificité du secteur concurrentiel (présence des offres pro des pétroliers et des grandes surfaces, accessibilité à l'ensemble des véhicules composant le parc du Sdis 76, plages horaires d'ouvertures des stations...).

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 10 août 2017 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP).

La date limite de remise des offres était fixée au 19 septembre 2017 à 12h00.

Le marché concerne la mise en place d'accords-cadres, sans montant minimum ni montant maximum, d'une durée d'un an reconductible 3 fois.

La répartition des lots est la suivante :

Lot	Désignation
1	Combustible et carburant en cuve
2	Cis de Bosc-le-Hard et Cailly
3	Cis de Longueville-sur-Scie
4	Cis de Bacqueville-en-Caux
5	Cis de Doudeville, Héricourt en Caux et Saint-Laurent-en-Caux
6	Cis d'Arelaune-en-Seine (La Mailleraye sur Seine)
7	Cis de Goderville
8	Cis de Yerville
9	Cis de Londinières et Grancourt
10	Cis d'Auffay
11	Cis de Buchy
12	Cis de Saint Romain de Colbosc
13	Cis de Luneray et de Fontaine le Dun
14	Département de la Seine-Maritime

Le lot n°1 concerne la fourniture de combustible et de carburant en cuve.

Les lots n°2 à n°13 concernent les secteurs des centres d'incendie et de secours n'étant pas couvert par les grandes enseignes (Total, Intermarché, Leclerc...) mais par des petits détaillants. Le lot n°14, multi-attributaires, concerne l'ensemble du département de la Seine-Maritime, l'approvisionnement s'effectuant aux stations les plus proches et les plus accessibles des secteurs d'intervention.

Concernant les lots n°1 à n°13, les accords-cadres seront des accords-cadres mono attributaires. Concernant le lot n°14, l'accord-cadre sera un accord-cadre multi-attributaires (5 opérateurs économiques maximum).

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de la consultation sont les suivants :

- Concernant le lot n°1 :

Le critère unique du prix le plus bas.

- Concernant les lots n°2 à n°13 :

Critères	Pondération
Prix, sur la base du DQE	80 points
Proximité de la station par rapport au Centre d'incendie et de secours	10 points
Horaires et jours d'ouvertures	10 points

- Concernant le lot n°14 :

Critères	Pondération
Prix, sur la base du DQE	90 points
Densité du réseau du candidat (nombre de stations sur le département de la Seine-Maritime ; Dont nombre de stations poids-lourds)	10 points

\*

\*\*

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 09 novembre 2017 et a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot	Désignation	Entreprises
1	Combustible et carburant en cuve	DMS
2	Cis de Bosc-le-Hard et Cailly	Carrefour Market (Bosc-le-Hard)
3	Cis de Longueville-sur-scie	Intermarché contact (Longueville-sur-scie)
5	Cis de Doudeville, Héricourt en Caux et Saint-Laurent-en-Caux	Carrefour Market (Doudeville)
6	Cis d'Arelaune-en-Seine (La Mailleraye sur Seine)	Carrefour Contact (Arelaune-en-Seine)
12	Cis de Saint Romain de Colbosc	Carrefour Market (St Romain de Colbosc)

Les suites à donner aux lots n°9 (Cis de Londinières et Grancourt) et n°13 (Cis de Luneray et Fontaine-le-Dun) sont suspendues à la décision qui sera prise sur le lot n°14 (Département de la Seine-Maritime).

Pour information les lots suivants ont été déclarés infructueux ou sans suite par le Pouvoir Adjudicateur et ont fait l'objet soit d'une nouvelle mise en concurrence, soit d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article 30 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

Lot	Désignation	Déclaration	Nouvelle procédure
4	Cis de Bacqueville-en-Caux	Infructueux	Procédure négociée
7	Cis de Goderville	Infructueux	Procédure négociée
8	Cis de Yerville	Infructueux	Procédure négociée
10	Cis d'Auffay	Infructueux	Procédure négociée
11	Cis de Buchy	Infructueux	Procédure négociée
14	Département de la Seine-Maritime	Sans suite	Relance en appel d'offres

\*  
\* \*

*Madame ALLAIS ne prend pas part au vote.*

*Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant avec les sociétés retenues par la commission d'appel d'offres.*

**Le président du conseil d'administration,**



**André GAUTIER**